



Corps étranger dans l'oreille

🕒 paru le 17/07/2020 • adapté au contexte belge francophone

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

De quoi s'agit-il ?

Un corps étranger dans le conduit de l'oreille est un objet qui ne doit pas s'y trouver. C'est un problème qui arrive surtout chez les enfants. Il s'agit souvent de grains, de pois, de pépins, etc. Si cela arrive à un l'adulte, il s'agit généralement d'un insecte ou d'un morceau de coton-tige.

Comment le reconnaître ?

Souvent, on ne voit pas qu'un corps étranger s'est glissé dans le conduit auditif, mais il peut être assez gênant. La personne entend moins bien à cause de la fermeture (partielle) du conduit auditif, elle peut ressentir des douleurs à l'oreille ou faire une inflammation locale avec écoulement d'un liquide aqueux ou purulent. Il arrive que le conduit auditif soit abîmé et que du sang s'écoule de l'oreille.

Comment le diagnostic est-il posé ?

Le médecin regarde dans le conduit auditif des deux oreilles à l'aide d'un otoscope (instrument médical pour regarder le conduit auditif) pour savoir de quel objet il s'agit et où il se trouve.

Que pouvez-vous faire ?

Il y a un certain nombre de choses que vous pouvez éventuellement essayer de faire chez vous. Vous pouvez essayer d'enlever un insecte en versant délicatement de l'eau tiède dans le conduit auditif. Pour arrêter la sensation désagréable d'avoir un insecte vivant dans le conduit auditif, vous pouvez le tuer en faisant couler de l'huile ou de l'eau en guise de premiers soins. Ne le faites pas si vous avez un trou dans le tympan ou des drains. N'utilisez pas non plus de pince. Vous pourriez enfoncer l'objet plus profondément dans le conduit auditif.

Que peut faire votre médecin ?

Il faut toujours enlever un corps étranger dans l'oreille. Le médecin peut retirer les tout petits objets avec une petite pince, une fine tige ou par aspiration. Pour les objets plus grands, il faudra une sonde auriculaire particulière.

On élimine un corps étranger à côté du tympan en rinçant le conduit auditif avec de l'eau à la température du corps, si le tympan est intact. Si cela ne marche pas ou si l'intervention est trop douloureuse, le médecin vous orientera vers l'oto-rhino-laryngologiste (ORL). Il enlèvera le corps étranger du conduit auditif avec des instruments spéciaux et éventuellement sous anesthésie locale ou générale (pour les enfants, parfois).

Après le retrait, la peau du conduit auditif est souvent irritée ou blessée. En général, l'irritation ou la blessure guérit spontanément. Des gouttes auriculaires avec de la cortisone et un antibiotique sont indiquées en cas d'infection. Après 1 semaine, il faudra faire contrôler la peau pour vérifier si elle a guéri comme il faut. Dans l'intervalle, il faut faire en sorte qu'il n'y ait pas d'eau dans le conduit auditif.

En savoir plus ?

- [Oreille \(image\) – Larousse](#)
- [Corps étranger dans l'oreille d'un enfant – Naître et grandir](#)
- [L'anesthésie locale expliquée aux enfants et en images – Sparadrap](#)
- [Mon enfant va être opéré sous anesthésie générale – Sparadrap](#)

Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Corps étranger dans le conduit auditif externe' \(2000\), mis à jour le 31.08.2016 et adapté au contexte belge le 28.01.2020 – ebpracticenet](#)